

1

**Séminaire sur la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur  
Interactions entre acteurs de l'espace commun de l'enseignement supérieur Amérique  
latine et Caraïbes – Union européenne  
Madrid, les 27 et 28 avril 2010**

Organisation: ANECA et la présidence espagnole de l'Union européenne

---

Compte-rendu réalisé par Eva Jaroszewski,  
Attachée à la Cellule exécutive de l'AEQES

La mise en évidence de synergies multilatérales a permis à différents acteurs européens, latino-américains et caribéens de l'enseignement supérieur d'élaborer un nombre importants de projets communs. La présidence espagnole de l'Union européenne a souhaité que soit présenté un état des lieux de ces initiatives et de leurs aboutissements.

Le séminaire *La garantie de la qualité de l'enseignement supérieur : interactions entre acteurs de l'espace commun de l'enseignement supérieur ALC-UE*<sup>1</sup> souhaite mettre en avant les objectifs qui ont été poursuivis dans ce domaine (création de réseaux d'agences, de consortium d'universités, élaboration de critères communs). Indirectement, il pose également la question de l'existence d'un (ou de plusieurs) espace(s) de confiance entre les différents partenaires.

Il a enfin pour objectif d'envisager les bénéfices qu'il reste à tirer des avancées existantes afin de faciliter le rapprochement des institutions d'enseignement supérieur, des étudiants et des diplômés, et surtout en vue d'aboutir à de réels espaces communs d'enseignement supérieur.

Ce séminaire s'adressait principalement aux représentants des agences d'assurance qualité et d'accréditation, aux responsables académiques de réseaux universitaires, aux experts en gestion de projets académiques à caractère international, aux membres d'administrations publiques et d'organismes publics ou privés en charge de la coopération académique ainsi qu'aux experts de l'évaluation de la qualité dans les universités.

L'ensemble des interventions est téléchargeable sur le site d'ANECA<sup>2</sup>  
<http://www.aneca.es/actividadesinstitucionales/presidencia-ue.aspx>

---

<sup>1</sup> ALC-EU : Amérique latine et Caraïbes – Union européenne.

<sup>2</sup> ANECA : Agencia Nacional de Evaluación de la Calidad y Acreditación (Agence nationale d'évaluation et d'accréditation espagnole).

## I. Inauguration du séminaire

**Ángel Galibondo**, ministre espagnol de l'enseignement explique que, sur la plan technique, l'objectif d'aboutir à un espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) est en voie d'aboutissement. Néanmoins, il s'agit aujourd'hui de travailler à la dimension sociale de cet espace et de veiller à réduire les écarts qui séparent encore les différents systèmes nationaux. Il rappelle que l'objectif des pays membres n'est pas de standardiser les pratiques de chaque état mais bien de les mettre en commun de sorte que les éléments les plus fondamentaux puissent être partagés et que les aspects spécifiques puissent être conservés.

De toutes les frontières qui séparent encore les pays de l'EEES, c'est la frontière administrative qui est la plus étanche. L'on note en effet encore de nombreuses difficultés lorsqu'il s'agit de reconnaître des titres délivrés à l'étranger ou de collaborer sur des programmes conjoints par exemple. Or, bien que l'on ne sache pas précisément définir le concept de qualité, nous sommes aujourd'hui assurés qu'elle sert notamment à renforcer la coopération et la collaboration entre les acteurs. Il faut donc utiliser cette assurance de la qualité comme un outil de la construction de l'EEES.

Ángel Galibondo invite enfin les participants du séminaire à faire connaître aux ministres européens de l'enseignement supérieur les constats, diagnostics et suggestions qui concluront le séminaire pour qu'ils puissent être pris en compte au niveau politique.

## II. Conférence inaugurale - Vers la construction d'un EEES cohérent, compatible et attractif : le rapport de la Commission européenne sur la situation de l'assurance qualité

Présentation de **Robin Van Ijperen**, *policy officer* pour l'enseignement supérieur à la DG Education et Culture de la Commission européenne.

Robin Van Ijperen commence sa présentation par un rappel de différents éléments contextuels. Il explique notamment que l'assurance qualité est une part importante des objectifs de modernisation de l'EEES et du processus de Bologne. C'est également un des éléments qui permettra de rendre l'enseignement supérieur européen plus attractif, digne de confiance et transparent. C'est dans ce cadre que s'inscrivaient les recommandations du Parlement européen et du Conseil de l'Europe (1998 et 2006) relatives à la coopération européenne dans le domaine de l'assurance qualité.

En septembre 2009, la Commission européenne publiait son rapport sur la situation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur européen<sup>3</sup>. Ce rapport présente les principaux développements en la matière à différents niveaux nationaux ainsi qu'à l'échelle européenne.

Parmi les points positifs, il pointe :

- l'accroissement et le renforcement certain des structures liées à l'assurance de la qualité
- une prise en compte accrue des *European Standards and Guidelines*<sup>4</sup> (ESG)
- la création du registre européen de l'assurance qualité<sup>5</sup>

Ce rapport comporte également différentes suggestions, parmi lesquelles :

- Rendre les structures dédiées à l'assurance qualité plus efficaces et transparentes pour les utilisateurs
- Lier davantage les ESG de façon cohérente au cadre de Bologne (en y insérant des références à l'organisation en trois cycles et aux ECTS)
- Développer des principes clairs dans le domaine de l'assurance qualité pour construire une confiance mutuelle dans le domaine de l'enseignement transfrontalier et notamment pour les programmes conjoints ou coorganisés<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> [http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/report09\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/report09_fr.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.aeqes.be/documents/ESG%203éd%20english.pdf>

<sup>5</sup> <http://www.eqar.eu>

<sup>6</sup> A ce sujet, voir le compte-rendu du séminaire Bologne sur l'enseignement transfrontalier (Londres, 1er et 2 décembre 2008), disponible sur [http://www.aeqes.be/agence\\_references\\_biblio\\_detail.cfm?references\\_id=29](http://www.aeqes.be/agence_references_biblio_detail.cfm?references_id=29)

En conclusion, Robin Van Ijperen rappelle que la création des actuelles structures européennes dédiées à l'assurance qualité est considérée comme une des réussites du processus de Bologne. Néanmoins, il est nécessaire de travailler davantage au développement et à la transparence de l'assurance qualité dans sa dimension européenne et internationale. Ce travail devra bien entendu prendre en compte la diversité des institutions, des systèmes éducatifs et des politiques d'assurance qualité.

### III. Table ronde – Le rapport de la Commission européenne sur la situation de l'assurance qualité : le point de vue des parties prenantes

**Andrea Blaettler**, membre du comité exécutif de l'European Students Union (ESU).

Selon l'ESU, ancrer davantage les ESG dans le cadre de Bologne aurait pour conséquence de les éloigner de leur objectif premier : être générique par nature.

Le rapport de la Commission européenne, d'après l'ESU, ne se penche pas suffisamment sur les aspects suivants :

- Quelle est l'implication réelle des étudiants ? Aucune recommandation n'est formulée à l'intention des étudiants dans la seconde partie du rapport.
- Que veut-on atteindre avec l'assurance qualité ?
- En quoi l'assurance qualité participe-t-elle de la formation de citoyens responsables et munis de compétences multiculturelles ?

L'objectif de transparence émis par la Commission européenne se réfère principalement au sein du rapport à des « outils de transparence ». Selon Andrea Blaettler, s'il est important que les différents acteurs de l'enseignement supérieur communiquent davantage, il ne faut pas pour autant multiplier les *rankings*. En effet ceux-ci ne sont pas suffisamment multidimensionnels et constituent un outil biaisé de communication.

Néanmoins, bien que l'ESU soit en désaccord avec de nombreux points du rapport de la Commission, Andrea Blaettler estime que ce rapport a permis d'initier un débat crucial et bénéfique.

**Tia Loukkola**, responsable pour la qualité à l'European University Association (EUA).

La Commission européenne reconnaît dans ce rapport que la principale responsabilité en matière d'assurance qualité revient aux institutions d'enseignement supérieur. Bien que l'EUA souligne ce point comme une avancée positive, elle estime que le rapport ne laisse pas suffisamment de place à l'assurance interne de la qualité. Or, à l'heure actuelle, de nombreux rapports affirment que l'assurance qualité ne peut se construire sans ce volet interne.

Selon le rapport de la Commission, l'objectif principal de l'assurance qualité serait d'améliorer la mobilité et la transparence entre les établissements. L'EUA, elle, est d'avis que l'objectif principal de l'assurance qualité doit toujours être l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. La transparence et la mobilité sont des effets qui découleront de l'amélioration de la qualité.

Pour améliorer la communication entre les différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur, de nombreux nouveaux outils ont été proposés : des étiquettes « assurance qualité », des listings d'établissements accrédités, etc. L'EUA estime qu'il ne faut pas multiplier les outils mais plutôt analyser ce qui ressort d'outils existants et reconnus, tels que les ESG (dont les E4 vont prochainement évaluer l'efficacité). Par ailleurs, Tia Loukkola rappelle que les ESG constituent un support au développement d'une politique de reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditation.

En outre, le rapport de la Commission passe sous le silence la volonté des états membres de ne pas ouvrir un « marché » de l'assurance qualité.

L'EUA souhaite enfin rappeler que le développement d'outils de transparence ne doit pas constituer un but en soi et rappelle que ces outils doivent être contrôlés et suivis avec précaution.

**Achim Hopbach**, président de l'European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA).

Achim Hopbach commence sa présentation en soulignant combien il est positif que l'on reconnaisse aujourd'hui à l'assurance qualité toute son importance : le rapport de la Commission européenne et les récentes discussions qui

se sont tenues à Budapest et Vienne<sup>7</sup> à l'occasion de la réunion ministérielle de Budapest-Vienne témoignent de l'avancée réalisée dans ce domaine.

Ces dernières années, l'ENQA a pu observer que les états membres n'avançaient pas au même rythme dans le domaine de l'assurance qualité. Cependant, elle a pu constater qu'il était possible d'implémenter les ESG dans des contextes hétérogènes : en effet, ceux-ci ne sont pas prescriptifs, ils ne tentent pas de définir des normes de qualité mais seulement un cadre de référence commun. Aujourd'hui, les ESG permettent de générer des espaces de confiance entre les partenaires. En ce sens, ils sont un des succès de Bologne.

Selon Achim Hopbach, il est important de renforcer le processus de Bologne. Cependant, cela ne doit pas constituer un objectif en soi. L'objectif premier doit rester l'amélioration de la qualité.

#### IV. Table ronde – De l'évaluation à l'information : outils de transparence à destination de la société

**Colin Tück**, directeur de l'European Quality Assurance Register (EQAR).

Colin Tück rappelle qu'EQAR est un registre dont l'objectif est de diffuser une information sur les agences d'évaluation ou d'accréditation de la qualité. Les agences se portent candidates à l'intégration du registre sur une base volontaire. En avril 2010, le registre comptait 17 agences réparties sur 18 pays européens. Ce registre est financé par les E4 et utilise comme indicateur la conformité de l'agence candidate aux ESG.

**Karl Dittrich**, vice-président de l'European Consortium for Accreditation<sup>8</sup> (ECA) et directeur de la Nederlands-Vlaamse Accreditatieorganisatie (NVAO).

Karl Dittrich présente l'ECA, une association qui vise une reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditation. Cette reconnaissance mutuelle contribue à la reconnaissance des qualifications et permet d'éviter aux programmes conjoints et transfrontaliers de multiplier les accréditations.

Karl Dittrich estime que l'on assiste ces dernières années à de profondes mutations au sein du public étudiant (public de plus en plus varié tant en termes d'âges ou de nationalités qu'en termes d'expérience scolaire et/ou professionnelle) et qu'il est dès lors logique que les institutions d'enseignement supérieur s'adaptent à ces mutations. Selon lui, il importe également que l'information diffusée au sujet des institutions évolue également au même rythme.

L'information qui doit être diffusée est de deux types : une information objective et différenciée du niveau de qualité de l'institution d'enseignement supérieur ; une information transparente sur les critères utilisés par les agences pour évaluer le niveau de qualité des institutions.

Grâce à différents outils tels que *Qrossroads*<sup>9</sup>, les accords bilatéraux entre agences, les déclarations de reconnaissance automatique de qualifications, etc., ECA favorise cette communication transparente.

**Nick Harris**, expert Bologne et international, spécialiste du Cadre européen des certifications, ancien directeur de la Quality Assurance Agency (QAA), Royaume-Uni.

Nick Harris commence sa présentation par énumérer une liste de questions :

- Concernant les outils de transparence : Pourquoi a-t-on besoin de ces « outils de transparence » ? Que veut vraiment savoir la société ? Qu'a-t-elle besoin de savoir et pourquoi ?
- Concernant les diplômes : Quelle est leur réelle valeur ? Que représentent-ils ? A quoi peut prétendre un étudiant diplômé d'un Bachelier ? Qu'est-ce qui distingue un diplôme X d'un diplôme Y ? En quoi un Master est-il différent d'un Bachelier ?
- Concernant les programmes : Incluent-ils les bonnes matières ? Les matières sont-elles cohérentes entre-elles ? les programmes apportent-ils à l'étudiant ce qu'ils disent qu'ils vont lui apporter ? L'étudiant a-t-il une chance de réussir ce programme ?
- Concernant les institutions d'enseignement supérieur : Sont-elles « bonnes » (en termes relatifs et en termes absolus) ?

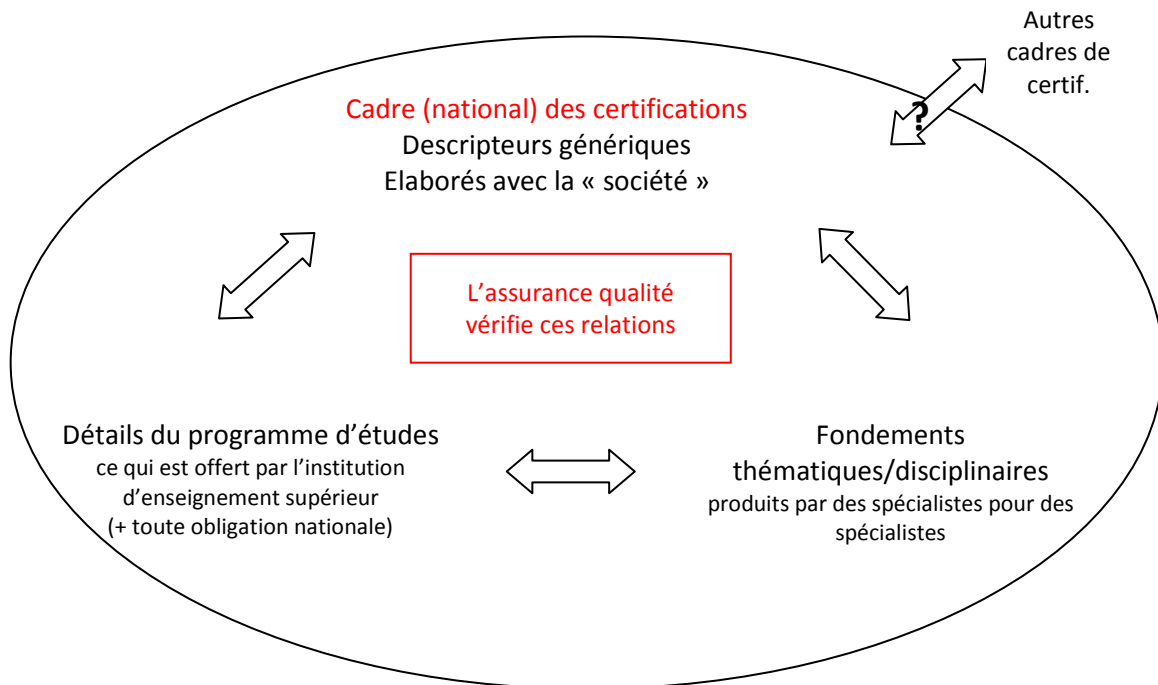
<sup>7</sup> Conférence ministérielle qui s'est tenue 12 mars 2010 et dont le compte-rendu est téléchargeable sur

<http://bolognaprocess.org/4/>

<sup>8</sup> <http://www.eaconsortium.net>

<sup>9</sup> <http://www.qrossroads.eu/home>

- Concernant les cadres de certifications : Un cadre de certifications peut-il répondre à chacune de ces questions ? pour chacun des publics ? et constituer ainsi un outil de transparence pour chacun ? Que doit-il inclure ? Doit-il se référer à d'autres cadres de certifications ? Quelles sphères de l'enseignement doit-il couvrir (enseignement supérieur universitaire, enseignement supérieur non-universitaire, *Longlife Learning*, etc.) ?



Par cette illustration, Nick Harris détaille quelles sont les relations réciproques qui interagissent entre les programmes d'études, les fondements disciplinaires et les cadres nationaux de certifications. L'assurance qualité, quant à elle, est située au centre de ces relations réciproques et doit veiller à leur équilibre.

Nick Harris estime que de nombreux pays ont implanté leur cadre de certifications sans se poser toute une série de questions fondamentales. De plus, ces pays n'ont pas toujours perçu l'importance d'actualiser cet outil.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? De quelles sources d'information disposons-nous ? Jusqu'à quel point sont-elles lisibles ?

- Les institutions d'enseignement supérieur et leurs programmes (et leur système d'assurance interne de la qualité) sont soumis à une évaluation externe menée par des agences d'assurance de la qualité.
- Les agences d'assurance qualité sont soumises à l'évaluation externe et, sur base volontaire, à l'évaluation d'EQAR
- Les cadres de certifications, quant à eux, sont « auto-certifiés » (est-ce suffisant ?) et l'on constate une confusion de rôles et de relations entre
  - le cadre européen des certifications « Bologne » pour l'EEES
  - le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie
  - les cadres nationaux de certifications

Actuellement, le cadre européen des certifications diffuse une information destinée à la société, mais il ne donne pas de garantie du niveau effectif des formations. Si l'on s'accorde pour reconnaître que les cadres de certifications constituent une plus-value, l'on n'a pas pour autant défini quels étaient leurs objectifs, leurs publics et leurs limites. Les méthodes d'application et d'utilisation doivent elles aussi encore être définies. Ce n'est qu'à partir du moment où l'ensemble de ces points seront clarifiés qu'ils pourront être considérés comme des « outils de transparence ». Car, à l'heure actuelle, les cadres de certifications sont davantage sources de confusion que d'information.

En conclusion, Nick Harris explique que l'implémentation de nouveaux outils (tels que le cadre européen des certifications, les *scoring programs*, les *learning outcomes*, etc.) s'est souvent transformée en cauchemar bureaucratique. Le défi des différentes parties prenantes (et notamment de l'assurance qualité) est de rendre ces outils opérationnels et de ne pas en alourdir leur utilisation.

#### V. Conférence – L'internationalisation de la garantie de la qualité : le rôle des réseaux d'agences qualité

**David Woodhouse**, président de l'International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education<sup>10</sup> (INQAAHE).

Les activités liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur vont en s'accroissant. L'on pointe notamment de plus en plus d'initiatives en matière d'enseignement transfrontalier. Il est dès lors important que l'internationalisation de l'enseignement (comme chacune des missions de l'enseignement supérieur) intègre la liste de focus des systèmes d'assurance qualité, qu'elle soit interne ou externe.

Il faut dès lors travailler à une internationalisation de l'assurance qualité, à une assurance qualité transfrontalière. Si ce travail doit premièrement être mené par les agences qualité, il est aussi facilité par des réseaux d'agences. En proposant à leurs membres des interactions régulières, les réseaux d'agences permettent de s'engager dans un processus d'internationalisation, de partager les informations, de reconnaître mutuellement les décisions respectives des agences

Selon David Woodhouse, la presque totalité des systèmes externes d'assurance qualité ont été créés en vue de réaliser des opérations nationales, ou du moins sous une autorité nationale. Et l'on peut observer une certaine résistance à la perspective d'un seul système d'assurance externe de la qualité global.

Néanmoins, même s'il est vrai que de nombreux aspects de l'enseignement supérieur sont spécifiques à leur seul contexte national, il est important de se rappeler que de nombreux aspects prennent une dimension plus globale (supranationale ou internationale). Il devient alors nécessaire de créer des structures dédiées à aborder ces aspects plus globaux. Les réseaux multinationaux d'assurance qualité constituent un des mécanismes qui permettent aux agences qualité d'opérer dans un contexte international, sous une autorité internationale.

« En un mot, les réseaux permettent de faire coexister des systèmes externes et nationaux d'assurance qualité et un contexte international de collaborations. »

Différentes dimensions peuvent être soulignées par les réseaux internationaux d'Agence, telles que :

- la dimension globale (c'est le cas d'INQAAHE, réseau à dimension mondiale)
- la dimension interrégionale (c'est le cas pour certains réseaux qui regroupent des agences qualité d'une même région/continent/communauté linguistique, tels que l'ENQA, le Réseau ibéro américain de la qualité de l'enseignement supérieur – RIACES, le Réseau des agences qualité d'Amérique centrale – CSUCA, etc.)
- la dimension « associations professionnelles » qui accréditent certains types de formations (comme les formations d'ingénieurs, d'architectes, etc.)
- la dimension économique (comme l'Asia-Pacific Economic Cooperation – APEC, ou l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est – ASEAN)
- la dimension institutionnelle (comme l'EUA)
- la dimension fonctionnelle (visant un accroissement de la mobilité par exemple)
- la dimension nationale (en regroupant plusieurs agences situées dans un même pays), néanmoins il est à supposer que ces réseaux n'ont pas d'impact international

Malgré ces distinctions de focus, les objectifs des réseaux sont généralement similaires, à savoir :

- le partage d'information
- le développement de recherches et de décisions globales
- l'amélioration de la qualité
- le travail collaboratif

<sup>10</sup> <http://www.inqaahe.org/>

Enfin, David Woodhouse détaille les spécificités de l'INQAAHE. Ce réseau global d'agences permet à ses membres d'accéder à différents outils, projet et groupes de travail parmi lesquels on retrouve :

- QAP – il s'agit d'un programme de formation destiné aux professionnels de l'assurance qualité. Ce programme a été lancé en novembre 2009 à l'occasion du 4<sup>e</sup> *Quality Forum* qui s'est tenu à Copenhague. Ce programme est disponible en *open source* sur le site web de l'INQAAHE et est proposé en ligne par les universités de New York et de Melbourne<sup>11</sup>.
- QAHEC – un système d'échange de ressources pour les agences (système lancé en Namibie en mai 2010 à l'occasion du Forum des membres d'INQAAHE)
- GPQA – une base de données de bonnes pratiques pour les agences<sup>12</sup>
- Un service de consultance à destination des agences
- Une base de données de projets menés conjointement par INQAAHE, APQN (Asie) et ANQAHE (Pays arabes)
- Des lignes directrices à destination des agences, relativement similaires aux ESG
- Un système d'accréditation permettant de créer des listes noires de fausses institutions d'enseignement supérieur ainsi qu'une liste blanche (prochainement)
- Une étude sur les besoins spécifiques des petits états
- Un groupe de travail qui a pour seul objet la reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditation
- Un glossaire alimenté par Lee Harvey et disponible sur le site web de l'INQAAHE.

En conclusion : l'augmentation du nombre de réseaux (voire la création de réseaux au sein des réseaux) dans le domaine de l'assurance qualité est-elle positive ? Selon David Woodhouse, il ne faut aucun doute qu'un développement illimité des réseaux n'est pas une bonne chose. Toutefois, l'expérience a montré que les réseaux sont utiles aux agences, particulièrement lorsqu'ils permettent aux agences d'inciter les institutions d'enseignement supérieur à se profiler sur une scène plus globale.

Les réseaux, tout comme les agences, doivent être prêts à évoluer, à réaffirmer sans cesse leur utilité et même à disparaître si leur utilité n'est plus avérée.

#### VI. Table ronde – Initiatives de constructions d'espaces régionaux d'assurance qualité

**Leda Badilla**, représentante du Costa Rica au Conseil centre-américain d'accréditation (CCA), et **Eduardo García**, coordinateur à ANECA, présentent le projet CINTAS (garantie de la qualité interne des agences d'évaluation) de RIACES (Réseau ibéro américain pour l'accréditation de la qualité de l'enseignement supérieur).

Ce projet a été créé en 2008 et vise à soutenir le développement des systèmes d'assurance interne de la qualité dans les agences ou tout organe d'assurance externe de la qualité membre du réseau RIACES (en organisant notamment des évaluations externes au sein des organismes évaluateurs).

C'est l'Agence espagnole ANECA – considérée comme l'Agence la plus expérimentée du réseau – qui est en charge de la coordination du projet. A ce titre, c'est elle qui prend part aux processus d'évaluation externe et au suivi des systèmes d'assurance interne de la qualité. Différentes agences ont ainsi été évaluées : les agences du Costa Rica, de la Colombie, de l'Uruguay, de Cuba, de Bolivie, du Salvador, du Nicaragua, le Conseil centre-américain d'accréditation (CCA), etc.

Lors des évaluations externes, le panel d'experts a notamment pour mission de vérifier la conformité de l'agence évaluée avec les lignes directrices de RIACES, de faire un relevé des bonnes pratiques rencontrées et de suggérer des recommandations au regard des pratiques internationales.

Les critères qui sont utilisés lors des évaluations prennent la forme de questions sur la base desquelles l'agence réalise son autoévaluation :

1. Comment l'Agence est-elle formellement reconnue et habilitée à développer des évaluations, des certifications et/ou des accréditations ?

<sup>11</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le compte-rendu du 4<sup>e</sup> Quality Forum

<sup>12</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le compte-rendu du Séminaire traitant de l'assurance qualité interne des agences qui s'est tenu à Londres les 8 et 9 juin 2010

2. Comment l'Agence définit-elle sa mission, sa politique qualité et ses objectifs ?
3. Comment l'Agence entretient-elle des relations avec les établissements d'enseignement supérieur et avec l'ensemble des parties prenantes ?
4. Comment l'Agence détermine-t-elle ses procédures de décisions dans les évaluations qu'elle mène ?
5. Comment l'Agence garantit-elle la qualité de ses processus d'évaluation externe ?
6. Comment l'Agence diffuse-t-elle de l'information sur ses procédures d'évaluation ? Comment rend-elle compte à la société ?
7. Comment l'Agence assure-t-elle et promeut-elle la qualité de son personnel ?

**Fiona Crozier**, membre de la QAA et vice-présidente d'ENQA, intervient ensuite sur la formation des experts chargés d'une évaluation externe.

Sa présentation tente de répondre en partie à la question suivante : « La formation des évaluateurs externes peut-elle aider à construire des réseaux régionaux d'assurance qualité efficaces ? »

La formation des experts en amont de leur mission est l'occasion :

- de développer des principes partagés : la formation des experts permet notamment de s'attarder sur les ESG et ainsi sur ce qu'il est important d'évaluer (bien qu'il y ait des discussions sur l'aspect tantôt trop spécifique ou trop générique de ceux-ci)
- de partager des pratiques : si les experts sont sélectionnés avec soin, leur session de formation peut être l'occasion de mener de riches débats sur les méthodologies et principes de l'évaluation (et implique une remise en question constante des méthodes employées, une certaine flexibilité)
- d'imprimer une certaine constance dans les idées et les approches : généralement, les évalués veulent savoir que le cadre dans lequel l'évaluation se déroule est constant.
- de développer une révision des méthodologies
- d'élargir la réserve d'experts potentiels

Les problèmes les plus souvent rencontrés au cours des évaluations sont :

- le manque de constance entre les évaluateurs
- la tentation d'interpréter différemment, selon des contextes nationaux différents, des principes partagés
- des différences culturelles trop marquées au sein même de l'évaluation

Former les experts en amont de leur mission peut apporter des solutions à quelques uns de ces problèmes. Cela permet de distinguer ce qui est réellement important et de décider où la flexibilité peut être tolérée.

#### VII. Table ronde : de l'harmonisation des critères à la reconnaissance mutuelle entre les agences : focus régionaux

La présentation de **Tibor Szanto**, vice-président de l'ENQA, traite des objectifs d'harmonisation européenne dans le domaine de l'assurance qualité. En quoi l'ENQA veut-elle harmoniser les pratiques ? L'ENQA souhaite que les systèmes d'assurance qualité dans l'EEES soient compatibles et comparables, basés sur des principes communs (ESG). La volonté de l'ENQA n'est pas d'unifier les systèmes d'assurance qualité ou de créer un régime « paneuropéen » en la matière.

**Rolf Heusser**, président de l'ECA, aborde quant à lui le passage de l'harmonisation à la reconnaissance mutuelle. L'ECA, dès 2004, a travaillé à élaborer des outils de reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditations. Ainsi, ils ont répertorié l'ensemble des systèmes d'accréditation, mené des comparaisons de procédures, construit un code de bonnes pratiques, publié des déclarations, mis en place un système d'évaluation des agences d'accréditation membres, etc.

L'ambition d'ECA est construire un réel espace de confiance entre les agences facilitant la signature d'accords bilatéraux et la construction d'outils d'évaluation communs. Cette priorité semble d'autant plus fondamentale que les programmes conjoints dans l'EEES sont en croissance constante. A titre d'illustration, il existe actuellement plus de 2000 programmes conjoints en Europe parmi lesquels plus de 100 masters Erasmus *mundus*. Cela crée de multiples problèmes au niveau desdits programmes : problèmes en termes de reconnaissance des



qualifications sanctionnées par un diplôme. Mais cela constitue également un défi pour l'accréditation de ces programmes selon des procédures et des systèmes nationaux d'assurance qualité très variables.

Face à ces défis, l'ECA propose un programme d'accréditation de programmes conjoints, constitué d'une seule procédure d'accréditation, avec une seule agence coordinatrice, un unique comité des experts, une seule visite, un même rapport d'évaluation et une seule décision valable pour chaque acteur du programme.

Cinq expériences pilotes de reconnaissance mutuelle ont été menées avec succès. L'ECA travaille actuellement à l'application de leur méthodologie à d'autres contextes nationaux ainsi qu'à la création d'un groupe de travail international traitant les questions de reconnaissance mutuelle (dans le cadre d'INQAAHE).

Un des participants du séminaire s'interroge sur la multiplication des instances chargées de légitimer les agences d'évaluation en Europe et qui, pour cela, réalisent des évaluations externes d'agence. Ainsi, une agence peut être évaluée par trois comités d'experts différents si elle souhaite être visible sur la scène internationale : un comité mandaté par l'ENQA, un comité mandaté par l'ECA, un comité mandaté par l'EQAR... Selon lui, l'inscription d'une agence au registre EQAR devrait être directement liée à l'évaluation ENQA et non à une évaluation supplémentaire.

Tibor Szanto explique que ces trois instances ne visent pas les mêmes objectifs et que, dès lors, cette multiplication est presque inévitable. Ainsi, l'ENQA est une association de membres qui n'a pas pour tâche de lister des institutions d'enseignement supérieur (comme le fait l'ECA via *Qrossroads*) ; l'ECA se réunit autour de projets visant la construction d'une méthodologie de reconnaissance mutuelle ; l'EQAR liste quand à lui les agences accréditées.

**Guillermo Vargas Salazar**, président de RIACES, aborde la question de l'harmonisation des critères et de la reconnaissance mutuelle entre les agences ibéro américaines.

L'enseignement supérieur dans l'espace ibéro américain connaît une grande diversité. Si cette diversité constitue sans aucun doute une richesse, elle laisse entrevoir certains abîmes d'inégalités. Les ambitions ibéro américaines visent aujourd'hui la construction d'un espace régional du savoir en vue de promouvoir le développement régional, de favoriser la mobilité académique, de promouvoir la mobilité professionnelle et d'établir une homologation des diplômes. Différents acteurs doivent être mobilisés pour aboutir à cette harmonisation : les établissements d'enseignement supérieur, les agences nationales, les gouvernements, les associations professionnelles, les associations étudiantes ainsi que tout utilisateur du système

RIACES participe de la création de cet espace commun notamment en proposant aux agences d'évaluation et d'accréditation un espace d'échange, d'appui et de collaboration. Par l'élaboration de critères et de lignes directrices, RIACES souhaite favoriser la création de mécanismes permettant la reconnaissance mutuelle des accréditations réalisées par les diverses agences nationales officielles. Ces critères ont été élaborés conjointement par l'ensemble des agences membres du réseau et la responsabilité de leur mise en œuvre est laissée aux agences nationales.

#### VIII. Table ronde : Construire des ponts : stratégies pour la création d'espaces d'enseignement supérieurs.

**Ernesto Villanueva**, secrétaire de RIACES, aborde la question de la création d'espaces d'enseignement supérieur selon deux perspectives : celle des institutions d'enseignement supérieur d'une part (rapprochements interinstitutionnels ou disciplinaires), celle des autres acteurs de l'enseignement d'autre part (gouvernements, organismes supranationaux ou agences qualité). Quels que soient les initiateurs, les objectifs recherchés sont toujours la mobilité (des étudiants et des personnels enseignants ou chercheurs), la reconnaissance des expériences de chacun, les possibilités accrues de créer des programmes conjoints et des normes compatibles. Selon Ernesto Villanueva, l'ingrédient de base pour la création d'un espace d'enseignement supérieur solide est la confiance entre les partenaires.

L'assurance qualité repose sur un principe de comparaison (*benchmarking*) : la comparaison à un paradigme, à des paramètres mondiaux préétablis, à des échelles de mesure, à des réalités voisines, etc.

Dans une perspective régionale, cette comparaison peut impliquer des éléments contradictoires en permettant, d'une part, d'incorporer une plus grande diversité d'expériences et d'ainsi enrichir la comparaison et, d'autre part, en ne prenant pas en considération les contextes particuliers dans lesquels évoluent les institutions. Le défi des espaces communs est donc de conjuguer l'universel, le régional et le local...

Il est primordial de prendre en compte les éléments contextuels pour analyser la création d'un espace latino américain d'enseignement supérieur : premièrement, le caractère particulièrement inégal et asymétrique du contexte latino américain ; secondement, le rôle central qu'a pris l'enseignement dans le développement du savoir. La configuration de l'enseignement supérieur latino américain se caractérise par une croissance exponentielle du nombre d'étudiants ces dernières années : l'on comptait 4 millions d'étudiants en 1975 ; 8,5 millions en 1995 ; près de 16 millions en 2004 (chiffre qui a encore environ doublé aujourd'hui). Néanmoins l'accès à l'enseignement supérieur continue à être fortement conditionné par la situation socioéconomique des étudiants.

Différents jalons ont été posés à l'heure actuelle pour initier un espace commun : la création de réseaux, l'intégration à des systèmes internationaux d'assurance qualité et la création de RIACES.

**Ramón Torrent**, professeur à l'Université de Barcelone, s'interroge quant à lui sur l'articulation possible entre les différents espaces de coopération : l'espace européen et l'espace latino américain et caribéen. Comment s'articulent ces espaces ? Quels sont leurs rôles ? A quels niveaux ? Qui fait quoi ? Comment ?

Ramón Torrent explique que, selon lui, l'enseignement supérieur est un secteur hautement régulé mais composé d'acteurs dotés d'un (plus ou moins) haut niveau d'autonomie.

Il existe différents espaces et niveaux de coopération :

- 1) la coopération entre des universités (il s'agit en fait du point de départ mais aussi du point d'arrivée de toute coopération)
- 2) la coopération bilatérale entre des Etats
- 3) la coopération (historique) ibéro américaine
- 4) la coopération (moins historique) entre l'Union européenne et l'Amérique latine (ou l'Amérique latine et les Caraïbes)
- 5) la coopération entre l'Europe et l'Amérique latine (à différencier du point précédent car, rappelle Ramón Torrent, l'Union européenne n'est qu'une partie de l'Europe et que le processus de Bologne dépasse largement les frontières de l'Union européenne)

Chacun de ces niveaux est régi par des normes régulatrices différentes. Néanmoins, il est dans leur intérêt de s'articuler entre eux et d'entrer en synergie les uns avec les autres.

Le problème est le suivant : Comment renforcer la coopération entre des universités individuelles alors que leurs systèmes régulateurs sont si différents ? Certes, les universités coopèrent entre elles à titre individuel ; mais comment systématiser une coopération globale ?

C'est un fait avéré que les gouvernements rencontrent de nombreuses difficultés à coopérer entre eux, tant sur le plan interne (au sein de leurs régions respectives) que sur le plan externe de leurs relations (coopération internationale).

Pour autant, n'y a-t-il rien à faire pour susciter des collaborations systématiques entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur européen, latino américain et caribéen ?

Le rôle joué par les organisations, associations, assemblées d'universités, conférences de recteurs, etc. constitue, selon Ramón Torrent, une solution à ces difficultés de coopération systémique. Elles constituent un niveau intermédiaire – déjà existant – tant au niveau national qu'au niveau international. Pour le continent européen, un avantage supplémentaire réside dans le fait qu'elles sont représentées par un acteur unique et légitime : l'EUA. Par contre, pour le continent latino américain, il n'y a pas véritablement d'équivalent à l'EUA (même s'il existe différentes associations régionales d'universités qui fonctionnent très bien). Ces associations jouent un rôle intermédiaire entre les universités (voire entre les agences qualité) qui souhaiteraient coopérer entre elles, mais elles jouent aussi un rôle important d'impulsion auprès des gouvernements.

Il s'agit donc aujourd'hui de miser sur une plateforme intercontinentale permanente qui rassemblerait les organisations, associations, assemblées déjà existantes, de lui donner toute la légitimité nécessaire pour qu'elle puisse jouer un rôle d'impulsion auprès des gouvernements européens, latino américains et caribéens.

**Javier Uceda** de l'Université polytechnique de Madrid et membre de la conférence rectorale des universités espagnoles, commence sa présentation par définir ce qu'il entend par « espace d'enseignement supérieur » : un espace géographique relativement bien défini (Europe, Ibéro Amérique, Méditerranée), partageant un ensemble

de règles communes qui permet non seulement d'interpréter de façon homogène l'enseignement supérieur malgré des différences parfois importantes, mais qui permet également d'instaurer une mobilité étudiante et une certaine reconnaissance académique. La condition *sine qua non* de la construction d'un espace d'enseignement supérieur est la participation de chacune des « parties prenantes » à celle-ci : les administrations publiques (gouvernements, organisations supranationales, etc.), les institutions d'enseignement supérieur et les étudiants. L'impulsion des gouvernements permet d'aboutir à différents éléments concrets tels que : la reconnaissance mutuelle des systèmes d'accès à l'université, une structure des études universitaires facilement comparable (comme ce fut le cas avec l'implémentation de la réforme de Bologne en Europe), un financement de programmes de mobilité étudiante, une simplification législative pour faciliter le développement de programmes conjoints, la reconnaissance mutuelle des agences d'accréditation.

Il est primordial de combiner cette impulsion gouvernementale aux volontés et aux efforts des institutions d'enseignement supérieur. Ce sont eux qui permettent de concrétiser l'espace commun en construisant des accords de reconnaissance de crédits (accords bilatéraux ou multilatéraux), des codiplomations, des écoles doctorales interinstitutionnelles, ...

En conclusion, Javier Uceda pointe que chacune des initiatives visant la constitution d'un espace commun d'enseignement supérieur doit répondre à des besoins préalablement détectés. Elles doivent en outre faire l'objet de l'assentiment collectif des établissements d'enseignement supérieur. Bien que les mesures gouvernementales aient un impact fort (précisément dans les sujets à caractère législatif), elles ne sont pas les plus faciles à atteindre. Les mesures initiées par les établissements eux-mêmes ont moins d'impact, mais elles sont plus faciles à conclure et constituent un instrument relativement adéquat pour construire un nouvel espace commun d'enseignement.

#### IX. Table ronde : Architecture pour la création d'espaces d'enseignement supérieur : les organismes multilatéraux.

**Alejandro Tiana**, de l'Organisation des Etats Ibéro américains (OEI), présente le projet « L'espace ibéro américain du savoir », lancé en 2005, et dont l'objectif est d'accroître la productivité et la compétitivité internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, du développement et de l'innovation. Les différentes lignes d'action de ce projet sont la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs ; l'accréditation et la reconnaissance des diplômes et des périodes de formation ; l'identification de priorités communes dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation ; le développement du travail en réseau.

Alejandro Tiana insiste sur le fait que les tentatives de coopération réfèrent régulièrement à des espaces et des réalités différents, ce qui peut engendrer une certaine confusion. C'est la raison pour laquelle, il estime qu'il est important de créer un espace de confluence, de collaboration et de synergies.

**Ernesto González Enders**, consultant académique (UNESCO-IESALC<sup>13</sup>), intervient quant à lui pour présenter ENLACES, la plateforme latino américaine et caribéenne d'enseignement supérieur. Il s'agit d'un « supra-réseau », qui lie entre eux les différents espaces de dialogue et d'interaction du monde de l'enseignement supérieur.

Il présente ensuite ce tableau comparatif entre l'EEES et l'ENLACES :

	EEES	ENLACES
Contexte institutionnel	Processus avancé d'intégration	Intégration limitée
	Appareil institutionnel établi	Inexistence d'un appareil institutionnel capable de mobiliser les Etats / les institutions
	Systeme universitaire développé	Diversité historique d'organisation tant au niveau des institutions d'enseignement supérieur qu'au niveau des systèmes d'enseignement supérieur <sup>14</sup>
		Systeme d'enseignement supérieur présentant certaines carences, déficiences

<sup>13</sup> IESALC : Institut International pour l'Enseignement Supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes.

<sup>14</sup> L'autonomie des universités latino américaines a été élargie en 2005 (conférence de Cartagène).

Modèle organisationnel	Mobilisation à travers les ministres de l'enseignement / les gouvernements	Mobilisation de tous les acteurs : gouvernements, universités et autres établissements d'enseignement supérieur, réseaux et conseils, agences, associations thématiques, etc.
	4 pays en 1998, 28 en 1999, 46 en 2007	Stratégie partielle, articulée autour de sujets spécifiques
	Objectifs préalablement définis et communs à tous	Flexibilité / Diversité / Adhésion partielle ...
Objectifs	Renforcement du processus d'intégration (dimensions culturelles, éducationnelles, politiques, etc.)	Focus sur l'amélioration et le développement des systèmes d'enseignement supérieur et des institutions
	Mobilité académique	Extension de la couverture de l'ES visant qualité et intégration sociale
	Employabilité	Promotion et convergence de l'évaluation, de l'accréditation et de l'assurance qualité
	Convergence, méthodes et critères d'évaluation de la qualité	Innovation dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les niveaux éducationnels
	Autres thèmes pour 2010 ?	Agenda régional dans le domaine des sciences et technologies de l'information (initiatives étudiantes, portail de présentation d'initiatives, etc.) et extension aux programmes de doctorat

## X. Conclusions du séminaire

Le Ministre espagnol de l'Enseignement le soulignait dans son discours inaugural, l'évaluation de la qualité se doit d'être l'élément transversal des objectifs stratégiques définis pour l'enseignement supérieur et doit toujours trouver ses fondements dans la coopération et la coordination.

1. Tous les intervenants ont mis en évidence l'utilité des ESG : ils constituent un outil fondamental pour l'amélioration de l'évaluation de la qualité des institutions d'enseignement supérieur et des agences qualité. Leur utilité est également avérée lorsqu'il s'agit de générer de la confiance entre différents systèmes nationaux. Par ailleurs, les ESG ont prouvé qu'ils étaient un élément important pour renforcer la dimension européenne des systèmes de garantie de la qualité. Leur application doit rester libre et toujours contextualisée. Ils doivent également conserver une flexibilité suffisante pour s'adapter complètement aux multiples changements actuels.

2. Le Registre européen des Agences, EQAR, est reconnu comme un des éléments de référence pour les institutions d'enseignement supérieur et comme un mécanisme garantissant la transparence de l'EEES.

3. Engagement à la transparence. Il semble nécessaire d'améliorer la communication sur l'instauration d'outils renforçant l'application de la Réforme de Bologne dans les divers pays. Une plus grande transparence quant à ces outils permettrait notamment de générer la confiance des étudiants dans les processus d'évaluation.

4. L'information diffusée à la société en général se doit également se caractériser par la plus grande transparence pour faire face à d'autres types d'initiatives simplistes telles que les *rankings*. Il est nécessaire de combiner différents mécanismes complémentaires d'information pour garantir la transparence (cadres des certifications, portails des institutions et programmes accrédités, etc.) et de les maintenir actualisés.

5. L'internationalisation de la garantie de la qualité a été l'un des axes discutés lors du séminaire. L'on soulignera la nécessité de marquer la différence entre le développement de pratiques internationales, en tant qu'élément enrichissant et innovateur, et la réelle internationalisation des pratiques qui répond davantage à des décisions stratégiques liées à l'agenda politique dans les matières éducationnelles ou de qualité. Il faut chercher l'équilibre entre un enseignement supérieur vu comme une activité fondamentale à l'échelle nationale et la nécessité de penser cet enseignement supérieur dans un contexte international.

6. Les espaces régionaux de garantie de la qualité et les réseaux d'agences jouent un rôle important dans le développement d'un espace de confiance international.

7. Ces réseaux travaillent à générer de la confiance entre les organismes et les institutions clés et permettent d'envisager une harmonisation de critères et la reconnaissance des programmes d'études et des diplômes. Néanmoins, ils doivent encore travailler à la définition d'outils d'appui aux agences qualité. Ces outils doivent être simples, flexibles (tout comme l'est le projet CINTAS de RIACES) et encourager la formation d'experts régionaux et l'internationalisation.

8. Le développement de codes internationaux de bonnes pratiques stimule les universités à concrétiser des expériences de co-diplômation. Il est nécessaire que les agences soient capables de définir des mécanismes facilitant les processus d'évaluation de ces initiatives et ainsi d'éviter de dupliquer les efforts.

9. L'internationalisation de la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur et de ses pratiques est fondamentale pour la construction d'espaces communs.

L'on note la nécessité d'articuler les politiques d'internationalisation des universités et/ou des agences aux objectifs des structures chargées d'élaborer la politique nationale, continentale ou globale de l'enseignement supérieur.

10. Un des points cruciaux de ce séminaire a touché au renforcement des réseaux existants d'universités, éléments moteurs de la définition d'espaces communs. Pour cela, la coopération entre les réseaux existants d'agences se révèle essentielle en vue d'aboutir à la création d'un espace d'enseignement supérieur dans le contexte Euro-, Ibéro- et Latino américain.